

REPUBLIQUE FRANCAISE

# **SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE**

*Etablissement Public Territorial de Bassin*

**SÉANCE PLÉNIÈRE DU 13 MAI 2008**

**Hôtel du Département**

**AGEN**

**RAPPORTS**

Administration : 61 rue Pierre Cazeneuve - 31200 TOULOUSE - Tel : 05.62.72.76.00 / Fax : 05.62.72.27.84

E Mail : [smeag@wanadoo.fr](mailto:smeag@wanadoo.fr) / Site : [www.smeag.fr](http://www.smeag.fr)

Portail : [lagaronne.com](http://lagaronne.com)

Membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin

Membre de l'Association Nationale des Elus des Zones Humides

Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

## SOMMAIRE

## PAGES

### **1 – ELECTIONS**

#### **1.1 – ELECTIONS**

<b>1.1.1 – Election du président</b>	5
Rapport et délibération	
<b>1.1.2 – Délégation de compétences du Comité syndical au président</b>	7
Rapport et délibération	
<b>1.1.3 – Election des membres du Bureau</b>	11
Rapport et délibération	
<b>1.1.4 – Délégation de compétence du Comité syndical au Bureau</b>	13
Rapport et délibération	
<b>1.1.5 – Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres</b>	15
Rapport et délibération	

#### **1.2 – DÉSIGNATIONS**

<b>1.2.1 - Désignation des membres de la Commission mixte Garonne–Dordogne-Gironde</b>	19
Rapport et délibération	
<b>1.2.2 – Désignation d'un délégué au Comité National d'Action Sociale</b>	21
Rapport et délibération	
<b>1.2.3 - Désignation des membres siégeant à l'Association française des Etablissements publics territoriaux de bassin</b>	23
Rapport et délibération	

### **2 - INTERVENTION DU PRÉSIDENT**

### **3 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 février 2008 – document séparé**

### **4 – ORGANISATION ET MOYENS DU SYNDICAT MIXTE 26**

<b>4.1 – Création d'un poste d'ingénieur en chef</b>	27
Rapport et délibération	
<b>4.2 – Création d'un poste d'Administrateur territorial</b>	31
Rapport et délibération	
<b>4.3 – Modification du régime indemnitaire du Sméag</b>	33
Rapport et délibération	
<b>4.4 – Renouvellement de l'adhésion à la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)</b>	39
Rapport et délibération	

### **5 – QUESTIONS DIVERSES 41**

<b>5.1 – Outil de planification : le SAGE « Vallée de la Garonne »</b>	42
Rapport et délibération	
<b>5.2 – Coopération transfrontalière : Projet SUD'EAU : Gestion durable et participative de l'eau et des rivières du Sud-ouest européen</b>	45
Rapport et délibération	

## **I –ELECTIONS**

---

### **1.1 - ELECTIONS**

1.1.1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT

1.1.2 - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU COMITÉ SYNDICAL AU PRÉSIDENT

1.1.3 - ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

1.1.4 - DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU COMITÉ SYNDICAL AU BUREAU

1.1.5 - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

### **1.2 - DÉSIGNATIONS**

1.2.1 - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MIXTE  
GARONNE – DORDOGNE-GIRONDE

1.2.2 - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE

1.2.3 - DÉSIGNATION DES MEMBRES SIEGEANT A L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES  
ETABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX DE BASSIN

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

---

## I –ELECTIONS

---

A la suite des élections cantonales des 9 et 16 mars derniers, et de la désignation, par les Assemblées départementales des membres appelés à les représenter au sein du Comité syndical du Syndicat mixte, il appartient au Sméag, conformément aux dispositions de l'article L 5211-8 du Code général des collectivités territoriales, de procéder à :

- l'élection du président,
- la délégation de compétence du Comité syndical au président,
- l'élection des membres du Bureau,
- la délégation de compétence du Comité syndical au Bureau,
- l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres,
- aux désignations des membres :
  - dans les Commissions extérieures,
  - au Comité national d'action sociale (CNAS),
  - à l'Association Française des établissements publics territoriaux de bassin (AFEPTB),